



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 16 janvier 2017

Grand froid : 153 places d'urgence mobilisées en Vendée dès cette nuit

La préfecture de la Vendée a activé, dès le 1^{er} novembre 2016, le plan hivernal afin d'apporter une réponse graduée et adaptée aux besoins des populations sans abri.

Outre le dispositif de veille saisonnière mis en place, deux niveaux de mobilisation supplémentaire peuvent être activés selon la température ressentie (intégrant la température réelle et la force du vent) :

- un niveau « vigilance verte », en cas de température négative comprise entre -5° et -10° ;
- un niveau « vigilance jaune », à partir de -10°.

Compte tenu de la baisse des températures annoncée à partir du mardi 17 janvier, le préfet de la Vendée a déclenché par anticipation, le niveau jaune du dispositif « vagues de froid » du plan hivernal, pour qu'aucune personne ne soit dans la rue dès cette nuit.

153 places d'urgence sont disponibles en Vendée soit 29 places supplémentaires par rapport au dispositif de veille saisonnière (124 places).

Ces places se répartissent sur l'ensemble du département, avec le soutien actif des bénévoles des associations caritatives :

- **La Roche-sur-Yon** ;
- **Le pays des Olonnes** : les Sables d'Olonne, Challans, Saint Gilles Croix de Vie, Aizenay ;
- **Les Herbiers – Montaigu** : Les Herbiers, les Epresses, Mortagne sur Sèvre, Pouzauges, Montaigu, Les Essarts et Rocheservière ;
- **Fontenay le Comte** : Chaillé les Marais, Ste Hermine, St Michel le Clouq, St Pierre du Chemin et Fontenay-le-Comte.

La direction départementale de la cohésion sociale, les services de secours, les collectivités locales et les associations restent fortement mobilisés au service de ces publics fragiles.

Signaler toute personne en précarité dans la rue, en appelant le 115, est un geste citoyen. Si le besoin s'en fait ressentir, il convient de rester auprès de la personne jusqu'à sa prise en charge.

